

Association des Eleveurs de Brebis



Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ CEDEX 9

Assemblée Générale, Association des Eleveurs de Brebis, Raïole, Causse des Garrigues, Rouge du Roussillon Le 19 mars 2015

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 19 mars 2015 à 10h30 à Viols en Laval sous la présidence de Mme Catherine Binot.

Etaient présents :

M. Camille GRAS
Mme Marie Christine GUILLES
M. Christophe GABEL
M. Bernard GRELLIER
M. Jean Marie VELASCO
M. Olivier GRAVAS
M. David LATIMER
M. Henri FABRE
M. Franck FESQUET
M. Thierry COQUEREL
M. Richard DUCROS
M. Marc DELPUECH
M. Michel WALK
M. Patrick MAYET
Mme Ghislaine VIAL
M. Camille DAVID
Mme Christine GROS
M. Alain GARMATH
Mme Elisabeth ROYER
M. Luc GROS
GDS 34
M. Gilles FREGEAT
Mme Martine FIOLET
M. Jean Marc DUPUY
Mme Julie RESNEAU

Etait excusée :

Mme Anne Rouquette CA 66
M. Hubert GERMAIN

1- Compte rendu financier

M. Gilles FREGEAT présente les comptes distribués en séance. Résultat de l'exercice : 2 702 €

Mme Catherine Binot soumet l'affectation du résultat de l'exercice en report à nouveau.

Les comptes sont validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le résultat de l'exercice est un peu plus faible que l'an passé. A l'occasion de ses 20 ans, l'Association a fait un effort de communication avec des flyers, une banderole, des autocollants, des gilets marqués du logo pour les représentants de l'Association. Cela servira dans le futur.

2- Présentation du rapport d'activité

- Bilan de l'année : Un total du cheptel pour les trois races de 10 518 brebis a été inscrit dans le logiciel OVALL pour 2014 avec 72 éleveurs.

Département	Eleveurs	Causse des Garrigues	Raïole	Rouge du Roussillon	TOTAL 2014	TOTAL 2013
Gard	16	682	1 603	1153	3 438	3 188
Hérault	13	1055	383	548	1986	1 872
Pyrénées Orientales	10	0	0	1072	1072	1091
Aude	9	0	0	997	997	816
Lozère	3	0	134	0	134	73
TOTAL Régional Languedoc Roussillon	51	1737	2120	3770	7 627	7 040
Aveyron	6	128	182	806	1 116	922
Tarn	3	0	0	681	681	173
Lot	1	0	0	129	129	111
Haute Garonne	1	0	0	62	62	59
Ariège	2	0	0	138	138	93
TOTAL Régional Midi Pyrénées	13	128	182	1816	2 126	1 358
Ardèche	8	67	117	581	765	425
TOTAL Rhône Alpes	8	67	117	581	765	425
TOTAL GENERAL	72	1932	2419	6167	10 518	8 823

- Les génotypages : En 2014, 300 génotypages ont été affectés à l'Association, 229 génotypages ont été utilisés. Tous les béliers commercialisés sont porteurs d'au moins un allèle de résistance (R/...). Aucun allèle très sensible n'est apparu, ceci depuis longtemps.

Pour 2015, 280 génotypages nous ont été affectés. Ils seront répartis au prorata du nombre de brebis inscrites dans chaque race, de la manière suivante :

- Rouge du Roussillon : 60% avec 171 typages
 - Raïole : 20% avec 56 typages
 - Causse des Garrigues : 19% avec 53 typages.
- Béliers :
 - 158 béliers sont entrés en centre
 - 140 béliers ont été vendus en reproduction
 - 18 béliers ont été réformés, répartis de la manière suivante :

RACE	Béliers rentrés en centre	Béliers vendus en reproducteurs	Béliers réformés	Taux de réforme
Rouge du Roussillon	90	88	2	2.22%
Raïole	41	33	8	19.51%
Causse des Garrigues	27	19	8	29.62%
Totaux	158	140	18	11.39 %

- 3- Nouveau fonctionnement de l'Association avec des référents pour chaque race et région.
Pour les Rouges du Roussillon les référents des différentes régions de l'Association organisent des commissions de marquages pour inscrire les femelles et pour choisir les jeunes béliers. Ils effectuent aussi les typages des béliers retenus.
Cette organisation fonctionne depuis janvier 2012 à la satisfaction des intéressés, elle a été élargie aux deux autres races en 2015.
- Martine Fiolet s'occupe donc de l'Aveyron, du Lot, de la Haute Garonne et du Nord du Tarn.
 - Julie Resneau s'occupe de l'Aude, de l'Ariège, du Sud du Tarn et fait le lien avec les Pyrénées Orientales.
 - Anne Rouquette, technicienne de la Chambre des Pyrénées Orientales, s'occupe des Pyrénées Orientales.
 - Jean Marc Dupuy s'occupe de l'Ardèche
 - Jean Marie Velasco s'occupe de l'Hérault
 - Marc Delpuech s'occupe du Gard
 - Catherine Binot et les éleveurs de Raïoles continuent à s'occuper de la Raïole.
 - Luc Gros et les éleveurs de Causse des Garrigues s'organisent pour le suivi de leur race.
- 4- Cotisations
La cotisation de base a été augmentée l'an passé de 5 €, soit 25 €. On propose d'augmenter cette année, la partie proportionnelle à la brebis de + 0.1 € soit 0.30 € par brebis.
Cette proposition est acceptée à la majorité, lors de l'Assemblée Générale.
- 5- Retardataires récurrents d'inventaires, de facturation des béliers et de paiement
Les factures des ventes de béliers au centre doivent arriver avant la fin de chaque exercice (année calendaire). A la fin de l'exercice des rappels seront faits, passé un délai d'un mois, les factures ne seront plus payées par l'Association.
La remise à jour des inventaires est nécessaire pour le suivi des femelles et, est obligatoire pour tous les adhérents. L'inventaire corrigé doit être envoyé à l'UPRA Lacaune avant la fin novembre.
Pour les éleveurs qui font un contrat MAE Protection des races menacées, il est très souhaitable de le faire avant la clôture des dossiers PAC.
Les retards récurrents seront sanctionnés par une radiation ainsi que les retardataires de paiement de béliers.
- 6- Bilan du SIA 2015
12 brebis, 4 pour chaque race, sont montées au Salon International de l'Agriculture avec l'UPRA Lacaune. Quatre éleveurs sont venus au salon à tour de rôle.
Une brebis Rouge a participé aux tests de reconnaissance de race aux Ovinpiades.
Une brebis Raïole a gagné le 3^{ème} prix de laine.
- 7- Nouvelle PAC et mesure MAE
Pour nos parcours méditerranéens, la nouvelle PAC n'est pas complètement calée. Des éleveurs ainsi que l'Association se sont mobilisés pour faire reconnaître nos particularités et demander une proratisation des bois pâturés des producteurs de glands et châtaignes à 60%. Ce type de pâturage qui peut atteindre 80% de nos exploitations est actuellement proratisé à 35% ou à 0%.

En ce qui concerne la mesure MAE protection des races menacées (PRM), nos trois races sont reconnues éligibles. Il est à noter que le seuil d'éligibilité est passé de 8000 à 6000 têtes. La Rouge du Roussillon va donc bientôt passer la limite.

L'Association a demandé l'ouverture de la mesure PRM aux trois régions principales d'élevage de nos races : Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône Alpes. Nous attendons leur réponse.

8- Début de l'activité laine pour les Raïole

Des éleveurs, essentiellement de brebis Raïoles, motivés pour travailler leur laine, pour cette saison de tonte, vont regrouper et trier leur laine dans le but d'une meilleure valorisation. Ils sont conseillés par Julien Buchert du Parc National des Cévennes. Une stagiaire a été embauchée par le PNC pour accompagner cette démarche.

Nous vous tiendrons au courant des suites des opérations.

9- Attaques de loup en Lozère et Aude en 2014

Ces premières attaques sont le début d'une longue liste. Bernard Grellier relate que les attaques des loups sont en augmentation de 20% par an. Que la population lupine est en constante augmentation et que les zones colonisées par les loups s'étendent de plus en plus. D'où les attaques dans nos départements en 2014.

Les mesures concrètes de lutte ? Un nouveau plan loup avec augmentation de budget qui offre une protection limitée avec une efficacité de moins en moins bonne parce que les loups s'adaptent très vite.

Que doit-on faire ?

- Continuer de lutter pour tenter de limiter les dégâts. La lutte sera éternelle et de plus en plus pénible.
- Ou bien laisser faire les loups, nos élevages extensifs seront rapidement exterminés et on peut espérer obtenir une prise de conscience de nos concitoyens plus rapide et des moyens de lutte plus efficaces.

Personne n'a répondu à cette question !

Merci à Messieurs GROS pour leur accueil lors de la vente des béliers.

La séance est levée à 13h.

La Présidente,
Catherine BINOT